



**Championnat suisse des chevaux de sport CH**  
**35<sup>ème</sup> Finale Promotion CH**  
**du 13 au 16 septembre 2018 à Avenches**  
**Saut – Dressage**



<b>Organisateur :</b>	Fédération d'élevage du cheval de sport CH (FECH) Liliane Kiener (présidente du comité d'organisation) TVA CHE-104.833.241	
<b>Chefs de départements :</b>	Saut:	Philippe Horisberger, Pontenet
	Dressage :	Philippe Horisberger, Pontenet
	Poulains :	Madeleine Rütimann, Frümisen-Sax
	Finances:	Elisabeth Joss, Hindelbank
	Commercialisation	Brigitte Bisig, Euthal (079 204 16 87)
	RP	Christian Meyer, Jona
<b>Constructeurs de parcours :</b>	Saut :	Edi Hofmann, Rickenbach Roland Moos, Tägerig
<b>Président du jury :</b>	Saut :	Daniel Bezençon, Eclagnens
<b>Déléguée technique:</b>	Dressage:	Barbara von Grebel, Grüningen
<b>Vétérinaire :</b>	Clinique ISME Avenches (Institut suisse de médecine équine) Agroscope, Universität Bern Vetsuisse-Fakultät - Dr. med. vet. D. Burger	
<b>Secrétariat :</b>	Fédération d'élevage du cheval de sport CH (FECH) Les Longs Prés, CP 125, 1580 Avenches Tel. 026 676 63 40 Fax 026 676 63 45 info@swisshorse.ch	

<b>Inscription</b>	Online sur <a href="http://www.fnch.ch">www.fnch.ch</a>
<b>Annulation</b>	<b>Jusqu'au 13 septembre 2018 :</b> Tel. 026 676 63 40 Fax 026 676 63 45 ou mail <a href="mailto:info@swisshorse.ch">info@swisshorse.ch</a> <b>Durant la manifestation :</b> Natel 079 662 61 71
<b>Délai d'inscription</b>	<b>20.08.2018</b> Qualification jusqu'au : 20.08.2018 Exception: 13.08.2018 pour Superpromotion CH Attelage <b>Aucune inscription ne sera acceptée après le délai d'inscription.</b>
<b>Finance d'inscription</b>	Online sur <a href="http://www.fnch.ch">www.fnch.ch</a>
<b>Prix</b>	Les cavaliers classés reçoivent leur prix lors de la distribution des prix. Tous les prix non retirés le jour de la manifestation resteront acquis à l'organisateur.
<b>Ecuries</b>	Un nombre limité de boxes est à disposition. Ils doivent être réservés et payés avec l'inscription. <b>ATTENTION : horaires pour les boxes : chaque fois de 18:00h à 18:00h</b> Prix : CHF 60.- par boxe pour 24 heures avec paille et foin. Les boxes qui ne sont pas payés d'ici le délai d'inscription ne seront pas réservés ! Paiement des boxes réservés ultérieurement: CCP n° <b>60-617956-5</b> , Fédération d'élevage du cheval de sport CH, Championnat Suisse, 1580 Avenches. Lors du paiement, il est impératif d'indiquer le nom du cavalier et du cheval ainsi que le nombre de boxes et de jours pour chaque cheval. Les chèques ne sont pas acceptés ! Les boxes pour les chevaux de la « Coupe Suisse » sont à réserver à <a href="mailto:info@swisshorse.ch">info@swisshorse.ch</a> Délai : 20.08.2018. Paiement jusqu'au 20.08.2018. L'organisateur ne prend aucune responsabilité quant aux accidents, vols et dégâts.
<b>Equipement des chevaux</b>	Toutes les cavalières et tous les cavaliers qui utiliseront des équipements tendant à améliorer artificiellement les performances des chevaux seront disqualifiées ou interdits de départ (contrôles par le jury sur place). Dans les épreuves Promotion Youngster, des directives spéciales concernant l'utilisation de guêtres sont en vigueur. Cette directive correspond aux réglementations de la FEI pour les épreuves internationales Youngster, en vigueur dès le 01.01.2010. (FEI Jumping Rules Art. 257 und FEI Jumping Stewards Manual). Voir règlement de saut FSSE, paragraphe 20, annexe VII. <a href="http://www.fnch.ch/fr/Disciplines/Saut/Reglements/Reglements.html">www.fnch.ch/fr/Disciplines/Saut/Reglements/Reglements.html</a>
<b>Chevaux à vendre</b>	Seront marqués dans le programme et sur les listes de départ. À mentionner à l'inscription.
<b>Tenue cavalier</b>	Civile, selon règlement FSSE
<b>Responsabilité</b>	L'organisateur décline toute responsabilité quant aux accidents, maladies, vols, dégâts, etc.

<b>Autorisation de départ</b>	<p><b>Uniquement les épreuves Jeunes Chevaux Promotion</b> comptent pour la qualification pour le Championnat Suisse des chevaux de sport CH 2018. Les règlements précédents concernant les chevaux dès 6 ans ou les chevaux du canton du Tessin restent en vigueur.</p> <p>Sont autorisés à prendre le départ <b>au Championnat Suisse des chevaux de sport CH</b> (Finale Promotion CH), tous les chevaux qualifiés conformément au mode de qualification suivant :</p> <p><b>Epreuves 1-27 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Chevaux détenteurs d'un <b>papier d'identification de la FECH</b> (certificat d'origine, carte d'identité)</li> <li>- les <b>étalons</b> approuvés pour la FECH ou admis à l'approbation avec un papier d'identité étranger (classement possible, mais pas de titre de champion suisse).</li> <li>- Exception pour les chevaux équivalents : chevaux avec un <b>papier d'identification de CHS</b>, dont l'éleveur a enregistré minimum 1 poulain à la FECH en 2017 ou 2018 (poulains de 2018 → enregistrement jusqu'au délai d'inscription des Finales le 20.08.2018) ou jument avec un papier d'identification de CHS, qui est activée pour l'élevage à la FECH.</li> </ul> <p><b>Epreuves 10-13</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ouvertes à tous les chevaux enregistrés à la FSSE</li> </ul> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <thead> <tr> <th style="width: 45%;">Chevaux avec</th> <th style="width: 15%;">Qualification JC Promotion</th> <th style="width: 20%;">Champ.Suisse des chevaux CH (Finale Promotion CH)</th> <th style="width: 20%;">Titre de champion suisse</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Certificat d'origine FECH</td> <td><b>X</b></td> <td><b>X</b></td> <td><b>X</b></td> </tr> <tr> <td>Carte d'identité FECH</td> <td><b>X</b></td> <td><b>X</b></td> <td><b>X</b></td> </tr> <tr> <td>Carte d'identité de croisement FECH</td> <td><b>X</b></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Papier ZAM – Anglo-arabes et croisements arabes</td> <td><b>X</b></td> <td><b>X</b></td> <td><b>X</b></td> </tr> <tr> <td>Étalon approuvé pour la FECH détenteur d'un papier d'identification étranger</td> <td><b>X</b></td> <td><b>X</b></td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p>Les propriétaires des chevaux doivent être <b>membres</b> de la FECH. Cette affiliation a au minimum un statut de membre sport. Seuls les <b>cavaliers</b> en possession d'une licence valable (R ou N) ont droit au départ. Il n'y a <b>aucune</b> restriction dans toutes les épreuves quant au nombre de chevaux par cavalier. Chaque cavalier est responsable du respect de l'horaire. Un <b>changement de cheval</b> n'est <b>pas possible</b>. Seuls les chevaux mentionnés dans le programme du Championnat Suisse peuvent prendre le départ. L'<b>âge</b> est déterminant pour l'appartenance à une catégorie. Tous les chevaux doivent être vaccinés correctement (selon le règlement FSSE) et être inscrits au registre FSSE. <b>Attention ! Les chevaux de 4 à 6 ans inscrits pour la « Coupe Suisse » ne sont pas autorisés à prendre le départ pour le championnat suisse des chevaux de sport CH !</b></p>	Chevaux avec	Qualification JC Promotion	Champ.Suisse des chevaux CH (Finale Promotion CH)	Titre de champion suisse	Certificat d'origine FECH	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	Carte d'identité FECH	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	Carte d'identité de croisement FECH	<b>X</b>			Papier ZAM – Anglo-arabes et croisements arabes	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	Étalon approuvé pour la FECH détenteur d'un papier d'identification étranger	<b>X</b>	<b>X</b>	
Chevaux avec	Qualification JC Promotion	Champ.Suisse des chevaux CH (Finale Promotion CH)	Titre de champion suisse																						
Certificat d'origine FECH	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>																						
Carte d'identité FECH	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>																						
Carte d'identité de croisement FECH	<b>X</b>																								
Papier ZAM – Anglo-arabes et croisements arabes	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>																						
Étalon approuvé pour la FECH détenteur d'un papier d'identification étranger	<b>X</b>	<b>X</b>																							

## Horaire provisoire

Jour	Saut	Dressage	Autres
<b>Jeudi 13.09.2018</b>	10, 11	16h00 – 19h00 Entraînement libre	Approbation selon horaire séparé
<b>Vendredi 14.09.2018</b>	1, 3, 5	09h00 – 12h00 Entraînement libre 18	Approbation: Présentation sous le cavalier, appréciation de l'extérieur avec décision d'approb.
<b>Samedi 15.09.2018</b>	2, 4, 6, 12, 13	20, 21, 22, 24, 26,	
<b>Dimanche 16.09.2018</b>	7, 8, 9	19, 23, 25, 27	Championnat des poulains de sport Présentation des étalons fraîchement approuvés

En fonction du nombre d'inscription, l'organisateur se réserve le droit de modifier l'horaire provisoire !

**L'approbation** des étalons de la FECH a lieu durant le Championnat Suisse des chevaux de sport CH. Elle débutera le jeudi. La décision d'approbation sera donnée vendredi soir. Les étalons fraîchement approuvés seront présentés au public, une fois de plus, le dimanche. Les étalons prennent le départ lors des épreuves des Finales selon leur catégorie d'âge.

## Saut

### Finances d'inscription

Epr.	Catégorie	Finance d'inscrip.	Remarques
1+2	Chevaux de 4 ans	CHF 100.-	finale épr. n° 7 prise en charge par la FECH
3+4	Chevaux de 5 ans	CHF 120.-	finale épr. n° 8 prise en charge par la FECH
5+6	Chevaux de 6 ans	CHF 160.-	finale épr. n° 9 prise en charge par la FECH
10	Chevaux de 7 ans. Superpromotion Youngster	CHF 55.-	<b>Epreuve préparatoire / Qualification</b>
11	Chevaux de 8 ans et plus Superpromotion Elite	CHF 80.-	<b>Epreuve préparatoire / Qualification</b>
12	Chevaux de 7 ans Superpromotion Youngster <b>Finale</b>	CHF 55.-	
13	Chevaux de 8 ans et plus Superpromotion Elite <b>Finale</b>	CHF 100.-	

Toutes les finances d'inscription s'entendent taxes incluses.

### 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> épreuve qualificative pour le Championnat suisse

Ont droit au départ :

(voir mode de qualification pour la participation au Champ. suisse des chevaux de sport CH sur [www.swisshorse.ch](http://www.swisshorse.ch)):

- **Chevaux CH âgés de 4 ans** : 5 parcours sans faute sur les 12 premiers départs en épreuves Jeunes Chevaux Promotion de saut dans l'année civile.
- **Chevaux CH âgés de 5 ans** : 5 parcours sans faute sur les 12 premiers départs\* en épreuves Jeunes Chevaux Promotion de saut dans l'année civile.
- **Chevaux CH âgés de 6 ans** : 5 parcours sans faute sur les 12 premiers départs\* en épreuves Jeunes Chevaux Promotion saut dans l'année civile **ou 5 classements** en épreuves officielles de catégorie R/N110 ou supérieure, dont au moins 2 classements en catégorie R/N120 ou supérieure. Les parcours sans faute en Promotion Jeunes Chevaux sont considérés comme un classement en catégorie R/N120.  
Les résultats doivent être envoyés au secrétariat de la FECH ([info@swisshorse.ch](mailto:info@swisshorse.ch)). Comptent les classements obtenus entre le 18.09.2017 au 20.08.2018.

\* Comptent également les parcours sans pénalité obtenus dans les épreuves Promotion Jeunes Chevaux avec chronomètre, même s'ils n'ont pas conduit à un classement. Par contre, un classement avec pénalité ne compte pas pour la qualification. Dans les épreuves à deux phases, les deux phases doivent être sans faute pour une qualification.

#### Exception à la règle pour le canton Tessin : (cavalier et lieu de détention du cheval)

Chevaux CH âgés de 4 ans : 5 parcours sans faute R/N100 (sans tenir compte du temps), dont au moins 2 parcours sans faute dans les épreuves Promotion Jeunes Chevaux de saut 4 ans dans l'année civile.

Chevaux CH âgés de 5 ans : 2 parcours sans faute R/N100 (sans tenir compte du temps) et 3 parcours sans faute R/N110 (sans tenir compte du temps), dont au moins 2 parcours sans faute dans les épreuves Promotion Jeunes Chevaux de saut 5 ans dans l'année civile.

La demande est à joindre à l'inscription avec l'extrait des résultats FSSE. Les parcours sans faute, mais qui n'ont pas abouti à un classement, doivent être confirmés par le jury sur la place de concours. Cette confirmation doit également être envoyée au secrétariat de la FECH ([info@swisshorse.ch](mailto:info@swisshorse.ch)).

#### Exception à la règle pour les chevaux CH à l'étranger :

Les résultats à l'étranger dans les épreuves spécifiques pour les jeunes chevaux, correspondant à l'âge peuvent être comptés. Ils doivent être envoyés à la gérance de la FECH pour validation.

#### Epreuves N° 1 et 2 : 4 ans; Barème A, sans chrono

Prix : CHF 50.- à tous les parcours sans faute. Sommes de points selon règlement FSSE (100cm).  
Plaques et flots à tous les concurrents qui ne participent pas à la finale.

#### Epreuves N° 3 et 4 : 5 ans; Barème A sans chrono, vitesse minimale 350 m/min.

Prix : CHF 60.- à tous les parcours sans faute. Sommes de points selon règlement FSSE (110cm).  
Plaques et flots à tous les concurrents qui ne participent pas à la finale.

Les chronos des deux parcours sont additionnés et sont décisifs pour la qualification à la finale du championnat (épreuve No 8).

#### Epreuves N° 5 et 6 : 6 ans; Barème A sans chrono, vitesse minimale 350 m/min.

Prix : CHF 80.- à tous les parcours sans faute. Sommes de points selon règlement FSSE (120cm).  
Plaques et flots à tous les concurrents qui ne participent pas à la finale.

Les chronos des deux parcours sont additionnés et sont décisifs pour la qualification à la finale du championnat (épreuve No 9).

## Finales du Championnat suisse

### Chevaux de 4 ans :

Sont autorisés à prendre le départ, tous les chevaux qui ont obtenu 2 sans faute lors des épr. qualific. (épr. n°1+2).

### Chevaux de 5 et 6 ans :

Les 20 meilleurs participants sont qualifiés selon les points de pénalité et d'après le temps total des deux épreuves qualificatives. Si plus de 20 participants ont obtenu 2 sans faute lors des deux épreuves qualificatives, tous les participants avec 2 sans faute lors des deux épreuves qualificatives sont autorisés à prendre le départ.

**Epreuve N° 7 :** Chevaux de 4 ans, hauteur des obstacles jusqu'à 110 cm  
Barème A sans chrono

La somme des points des chevaux compte comme les catégories R/N110.

**Prix :** CHF 200.- à tous les parcours sans faute. / Plaques et flots à tous les participants.

**Epreuve N° 8 :** Chevaux de 5 ans, hauteur des obstacles jusqu'à 120 cm  
Barème A au chrono. Les pénalités des épreuves 3 et 4 sont prises en compte.  
En cas d'égalité de points des rangs 1 - 3, un barrage unique avec barème A au chrono est organisé.  
Si deux barrages s'avéraient nécessaires, le barrage pour la troisième place doit avoir lieu avant celui pour le premier rang.  
Les chevaux partent dans l'ordre inverse du classement résultant des épreuves qualificatives.  
La somme des points des chevaux compte comme les catégories R/N120.

**Prix :** CHF 1'000.-/selon règlement de la FSSE.  
Plaques et flots à tous les participants. Echarpe au champion suisse.  
Prime à tous les parcours sans faute non classés.

**Epreuve N° 9 :** Chevaux de 6 ans, hauteur des obstacles jusqu'à 130 cm  
Barème A au chrono. Les pénalités des épreuves 5 et 6 sont prises en compte.  
En cas d'égalité de points des rangs 1 - 3, un barrage unique avec barème A au chrono est organisé. Si deux barrages s'avéraient nécessaires, le barrage pour la troisième place doit avoir lieu avant celui pour le premier rang.  
La somme des points des chevaux compte comme les catégories R/N130.  
Les chevaux partent dans l'ordre inverse du classement résultant des épreuves qualificatives.

**Prix :** CHF 1'500.-/selon règlement de la FSSE.  
Plaques et flots à tous les participants. Echarpe au champion suisse.  
Prime à tous les parcours sans faute non classés.

## Épreuve préparatoire / qualification Coupe Suisse & Superpromotion chevaux de 7 ans - Youngster



**Epreuve N° 10 :** Superpromotion cat. R/N130, barème A au chrono.

Ont droit au départ tous les chevaux de 7 ans qui sont inscrits à la FSSE  
L'épreuve 10 est qualificative pour la finale (épr. 12).

Exception : la participation à l'épreuve 10 est facultative pour les chevaux avec un papier d'identification FECH ou chevaux équivalents selon la page 2, qui sont directement qualifiés pour l'épreuve 12. (voir épr. 12)

**Prix:** CHF 300.-/ selon règlement de la FSSE.  
Flots selon règlement de la FSSE.

## Épreuve préparatoire / qualification Coupe Suisse & Superpromotion chevaux de 8 ans et plus – Elite



Les cavaliers avec une licence R ont le droit au départ !

**Epreuve N° 11 :** Superpromotion cat. N140 barème A au chrono.

Ont droit au départ tous les chevaux de 8 ans et plus qui sont inscrits à la FSSE.  
L'épreuve 11 est qualificative pour la finale (épr. 13)

Exception : la participation à l'épreuve 11 est facultative pour les chevaux avec un papier d'identification FECH ou chevaux équivalents selon la page 2, qui sont directement qualifiés pour l'épreuve 13. (voir épr. 13)

**Prix :** CHF 600.-/selon règlement de la FSSE.  
Flots selon règlement de la FSSE

## Finale – Coupe Suisse & Superpromotion chevaux de 7 ans – Youngster



### Epreuve N° 12 : Finale Superpromotion Youngster R/N135

Barème A au chrono et un tour du vainqueur barème A au chrono pour les meilleurs 30 % des participants

**Tour du vainqueur** : Les cavaliers partiront dans l'ordre inverse du classement. Les points de pénalités sont repris. En cas d'égalité de points, le temps du tour du vainqueur est déterminant.

Nombre de participants maximum : 35 chevaux

Sont directement qualifiés, tous les chevaux de 7 ans avec un papier d'identification de la FECH ou chevaux équivalents selon la page 2 ayant au minimum **3 classements ou parcours sans faute** durant la période de qualification lors d'épreuves officielles de cat. R/N130 ou supérieure.

Une confirmation du jury ou de la FSSE doit être envoyée au secrétariat de la FECH (info@swisshorse.ch).

Période de qualification : 18.09.2017 au 20.08.2018

Le panel des participants est complété avec les meilleurs chevaux de l'épreuve 10.

Prix : CHF 400.-/selon règlement de la FSSE.  
Prix spéciaux : 1<sup>er</sup> rang CHF 1'200.- / 2<sup>ème</sup> rang CHF 800.- / 3<sup>ème</sup> rang CHF 400.-  
Plaques et flots selon règlement de la FSSE

## Finale – Championnat suisse Superpromotion Youngster chevaux de 7 ans (FECH)



Les 3 meilleurs chevaux de l'épreuve 12 avec un papier d'identification FECH ou chevaux équivalents selon la page 2, qui étaient directement qualifiés pour l'épreuve 12, seront élus champions suisses

Prix : 1<sup>er</sup> rang CHF 1'200.- / 2<sup>ème</sup> rang CHF 800.- / 3<sup>ème</sup> rang CHF 400.-  
Echarpe au champion suisse  
Plaques et flots à tous les chevaux avec un papier d'identification FECH ou chevaux équivalents selon la page 2 épreuve 1-27

## Finale – Coupe Suisse & Superpromotion chevaux de 8 ans et plus – Elite



Les cavaliers avec une licence R ont le droit au départ !

### Epreuve N° 13 : Finale Superpromotion Elite N145

Barème A au chrono et un tour du vainqueur barème A au chrono pour les meilleurs 30 % des participants

**Tour du vainqueur** : Les cavaliers partiront dans l'ordre inverse du classement. Les points de pénalités sont repris. En cas d'égalité de points, le temps du tour du vainqueur est déterminant.

Nombre de participants maximum : 40 chevaux

Sont directement qualifiés, tous les chevaux de 8 ans et plus avec un papier d'identification de la FECH ou chevaux équivalents selon la page 2 ayant au minimum **3 classements** durant la période de qualification lors d'épreuves officielles de cat. R/N130 ou supérieure.

Une confirmation du jury ou de la FSSE doit être envoyée au secrétariat de la FECH (info@swisshorse.ch).

Période de qualification : 18.09.2017 au 20.08.2018

Le panel des participants est complété avec les meilleurs chevaux de l'épreuve 11.

Prix : CHF 1'000.-/selon règlement de la FSSE.  
Prix spéciaux : 1<sup>er</sup> rang CHF 1'500.- / 2<sup>ème</sup> rang CHF 1'000.- / 3<sup>ème</sup> rang CHF 500.-  
Plaques et flots selon règlement de la FSSE

## Finale – Championnat suisse Superpromotion Elite chevaux de 8 ans et plus (FECH)



Les 3 meilleurs chevaux de l'épreuve 13 avec un papier d'identification FECH ou chevaux équivalents selon la page 2, qui étaient directement qualifiés pour l'épreuve 13, seront élus champions suisses

Prix : 1<sup>er</sup> rang CHF 1'500.- / 2<sup>ème</sup> rang CHF 1'000.- / 3<sup>ème</sup> rang CHF 500.-  
Echarpe au champion suisse  
Plaques et flots à tous les chevaux avec un papier d'identification FECH ou chevaux équivalents selon la page 2 épreuve 1-27

## Dressage

### Finances d'inscription

Epr.	Catégorie	Finance d'inscrip.	Remarques
18+19	Chevaux de 4 ans	CHF 90.-	Remb. partiel de CHF 40.- pour les chevaux qui ne participent qu'à l'épr. 18
20+21	Chevaux de 5 ans	CHF 100.-	Remb. partiel de CHF 40.- pour les chevaux qui ne participent qu'à l'épr. 20
22+23	Chevaux de 6 ans	CHF 100.-	Remb. partiel de CHF 40.- pour les chevaux qui ne participent qu'à l'épr. 22
24+25	Superpromotion M	CHF 150.-	Remb. partiel de CHF 60.- pour les chevaux qui ne participent qu'à l'épr. 24
26+27	Superpromotion S	CHF 160.-	Remb. partiel de CHF 60.- pour les chevaux qui ne participent qu'à l'épr. 26

Toutes les finances d'inscription s'entendent taxes incluses. Remboursement partiel au secrétariat du concours

### 1<sup>re</sup> épreuve finale du Championnat suisse des chevaux de sport CH (4 ans)

Participation avec licence de saut ou de dressage (R ou N)

Carré de sable: 20 x 60 m.

Ont droit au départ tous les chevaux CH ayant obtenu dans l'année civile au moins **2 fois 65%** sur les 5 premiers départs en épreuve Jeunes Chevaux Promotion dressage (épreuve matériel). La finale sera disputée en deux épreuves, la première étant qualificative pour la seconde.

Les résultats à l'étranger équivalents peuvent être pris en considération. Ils doivent être envoyés à la gérance de la FECH pour validation.

**Epreuve N° 18 :** Chevaux de 4 ans  
Programme épreuve Jeunes chevaux matériel 4 ans (monté en groupe)

Prix : CHF 50.- à tous les qualifiés pour la 2<sup>e</sup> épreuve finale.  
Plaque et flot à tous ceux qui ne participent pas à la 2<sup>e</sup> épreuve finale.  
Les prix peuvent être retirés au secrétariat du concours.

### 2<sup>e</sup> épreuve finale du Championnat Suisse des chevaux de sport CH (4 ans)

Ont droit au départ les 12 meilleurs de la première épreuve finale. Le délégué technique peut augmenter le nombre de départs de la 2<sup>e</sup> épreuve finale jusqu'au max. 30 % des partants de la 1<sup>re</sup> épreuve finale.

Les points des 2 épreuves seront additionnés. En cas d'égalité de points pour les 3 premiers rangs, le résultat de la deuxième reprise est déterminant.

**Epreuve N° 19:** Chevaux de 4 ans  
Programme JC 02/60 2003. Ce programme est monté individuellement. Les programmes ne seront pas dictés.

Prix : CHF 400.-selon règlement de la FSSE. Plaque et flot à tous les participants.

### 1<sup>re</sup> épreuve finale du Championnat Suisse des chevaux de sport CH (5 ans)

Participation avec licence de dressage (R ou N)

Carré de sable: 20 x 60 m. Les programmes ne sont pas dictés.

Ont droit au départ tous les chevaux CH ayant obtenu dans l'année civile au moins **4 fois 65%** ou **85% lors de 2** épreuves qualificatives, sur les 10 premiers départs en épreuve Jeunes Chevaux Promotion dressage. La finale sera disputée en 2 épreuves. La première est qualificative pour la seconde.

Les résultats à l'étranger équivalents peuvent être pris en considération. Ils doivent être envoyés à la gérance de la FECH pour la validation.

**Epreuve N° 20 :** Chevaux de 5 ans  
Programme JC 04/60 2016

Prix : CHF 60.- à tous les qualifiés pour la 2<sup>e</sup> épreuve finale.  
Plaque et flot à tous ceux qui ne participent pas à la 2<sup>e</sup> épreuve finale.  
Les prix peuvent être retirés au secrétariat du concours.

### 2<sup>e</sup> épreuve finale du Championnat Suisse des chevaux de sport CH (5 ans)

Ont droit au départ les 12 meilleurs de la première épreuve finale N° 20. Le délégué technique peut augmenter le nombre de départs de la 2<sup>e</sup> épreuve finale jusqu'au max. 30 % des partants de la 1<sup>re</sup> épreuve finale.

Les points des 2 épreuves seront additionnés. En cas d'égalité de points pour les 3 premiers rangs, le résultat du deuxième programme est décisif.

**Epreuve N° 21 :** Chevaux de 5 ans  
Programme JC 06/60 2013

Prix : CHF 500.-selon règlement de la FSSE. Plaque et flot à tous les participants.

### **1<sup>re</sup> épreuve finale du Championnat Suisse des chevaux de sport CH (6 ans)**

Participation avec licence de dressage (R ou N)

Ont droit au départ tous les chevaux CH qui ont obtenu entre le 18.09.2017 bis 20.08.2018 au moins **une fois** une moyenne des notes d'au moins **62%** dans une épreuve officielle de la **catégorie « L »** avec licence R ou N (même si non classé).

La feuille de résultat doit être envoyée au secrétariat de la FECH (info@swisshorse.ch).

La finale sera disputée en 2 épreuves. La première est qualificative pour la seconde.

**Epreuve N° 22 :** Chevaux de 6 ans  
Programme de dressage L 12/60 2018

**Prix :** CHF 100.- à tous les qualifiés pour la 2<sup>e</sup> épreuve finale.  
Plaque et flot à tous ceux qui ne participent pas à la 2<sup>e</sup> épreuve finale.  
Les prix peuvent être retirés au secrétariat du concours.

### **2<sup>e</sup> épreuve finale du Championnat Suisse des chevaux de sport CH (6 ans)**

Ont droit au départ les 12 meilleurs de la première épreuve finale N° 22.

Moyenne en % des deux épreuves.

En cas d'égalité de % pour les 3 premiers rangs, le résultat du deuxième programme est décisif.

**Epreuve N° 23 :** Chevaux de 6 ans  
Programme de dressage L 14/60 2013

**Prix :** CHF 650.-/selon règlement de la FSSE. Plaque et flot à tous les participants.

### **1<sup>re</sup> épreuve Superpromotion CH du Championnat Suisse des chevaux de sport CH M**

Participation avec licence de dressage (R ou N)

Ont droit au départ tous les chevaux CH de 7 ans et plus qui ont obtenu entre le 18.09.2017 bis 20.08.2018 au moins **une fois** une moyenne des notes d'au moins **62%** dans une épreuve officielle de la **catégorie M**.

La feuille de résultat doit être envoyée au secrétariat de la FECH (info@swisshorse.ch).

**Epreuve N° 24 :** Programme de dressage M 22/60 2014

**Prix :** CHF 100.- à tous les qualifiés pour la 2<sup>e</sup> épreuve finale.  
Plaque et flot à tous ceux qui ne participent pas à l'épreuve 25.  
Les prix peuvent être retirés au secrétariat du concours.

### **2<sup>e</sup> épreuve Superpromotion CH du Championnat Suisse des chevaux de sport CH M**

Ont droit au départ les 12 meilleurs de l'épreuve N° 24.

Moyenne en % des deux épreuves.

En cas d'égalité de % pour les 3 premiers rangs, le résultat du deuxième programme est décisif.

**Epreuve N° 25 :** Programme de dressage M-Reprise libre 2009

**Prix :** CHF 1000.-/selon règlement de la FSSE.  
Plaque et flot à tous les participants.

### **1<sup>re</sup> épreuve Superpromotion CH du Championnat Suisse des chevaux de sport CH S**

Participation avec licence de dressage (N)

Ont droit au départ les chevaux CH de 7 ans et plus qui ont obtenu entre le 18.09.2017 bis 20.08.2018 au moins **une fois** une moyenne des notes d'au moins **62%** dans une épreuve officielle de la **catégorie S**. Les chevaux qui disposent de classements en cat. S doivent être inscrits pour le "Tour S". La feuille de résultat doit être envoyée au secrétariat de la FECH (info@swisshorse.ch).

**Epreuve N° 26 :** Programme de dressage S 31/60 2009

**Prix :** CHF 100.- à tous les qualifiés pour la 2<sup>e</sup> épreuve finale.  
Plaque et flot à tous ceux qui ne participent pas à l'épreuve 27.  
Les prix peuvent être retirés au secrétariat du concours.

### **2<sup>e</sup> épreuve Superpromotion CH du Championnat Suisse des chevaux de sport CH S**

Ont droit au départ les 12 meilleurs de l'épreuve N° 26.

Moyenne en % des deux épreuves. En cas d'égalité de % pour les 3 premiers rangs, le résultat du deuxième programme est décisif.

**Epreuve N° 27 :** Programme de dressage St. Georg 2009

**Prix :** CHF 1500.-/selon règlement de la FSSE.  
Plaque et flot à tous les participants.

Les épreuves suivantes **n'auront pas lieu** dans le cadre du Championnat Suisse des chevaux de sport CH à Avenches.

## Concours Complet

Il n'y aura pas d'épreuve finale Concours Complet lors du Championnat Suisse des chevaux de sport CH. Le champion suisse des chevaux de sport CH sera déterminé selon un système d'évaluation des points.

Sont pris en compte les points de rang obtenus dans la période allant du 22.08.2017 au 20.08.2018

Les points de rang sont évalués dans les catégories suivantes:

**1 Catégorie Promotion chevaux CH 5 ans**

**2 Catégorie Promotion chevaux CH 6 ans**

**3 Catégorie Superpromotion chevaux CH 7 ans et plus**

Le classement intermédiaire Concours Complet peut être consulté pendant la saison 2018 sur [www.swisshorse.ch](http://www.swisshorse.ch).

Le cheval ayant obtenu le plus grand nombre de points recevra le titre de champion suisse des chevaux de sport CH de la discipline CC, dans sa catégorie d'âge respective, lors de l'assemblée ordinaire des membres de la FECH en 2019.

## Superpromotion CH Attelage\* (pour chevaux de sport CH)

Pour détails voir propositions de la Finale Suisse de Sport et d'Élevage des Franches-Montagnes du 14.-16.09.2018 à Avenches sous [www.fm-ch.ch](http://www.fm-ch.ch) ou [fnch.ch](http://fnch.ch). **Attention : délai d'inscription 13.08.2018**

Approuvé par la FSSE Enregistré FSSE (2018.8059)